

DIRECTION DU RENSEIGNEMENT

MILITAIRE

231, Boulevard Saint Germain

00450 ARMEES

Paris, le 4 août 1992

N°455/DEF/DRM/SDE/AFMO/CD

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

FICHE

Objet : Rwanda : à la veille du déploiement des observateurs.

La semaine écoulée a été essentiellement marquée par l'entrée en vigueur, de principe, du cessez-le-feu le 31 juillet, et par une tension croissante à l'intérieur du pays entre les éléments proches du Front patriotique rwandais (FPR) et les extrémistes *hutu*.

Jusqu'à l'instauration du cessez-le-feu, la ligne de front est restée stable, si ce n'est un léger gain territorial au profit du FPR dans le secteur de Ruhengeri (région de Rugendabare). Grâce à l'utilisation intense de leurs batteries du 105 mm et 122 D 30, les Forces armées rwandaises ont pu soutenir la poussée des rebelles, sans jamais toutefois être capables de réussir une seule de leurs contre-attaques.

Dans les jours à venir, les FAR, dont le moral est extrêmement bas, devraient recevoir le renfort de cinq nouveaux bataillons (4 000 recrues instruites) alors que le FPR connaît des problèmes en matière d'approvisionnement de munitions d'artillerie.

A l'intérieur, les clivages s'accentuent et pourraient déboucher sur de violents incidents ethniques entre *Hutu* et *Tutsi*. L'attitude des partis politiques favorables au FPR, et en particulier celle du Parti libéral, entraînent, en retour, le durcissement des *Hutu* opposés aux accords d'Arusha.

Le FPR, qui se montre intransigeant dans les réunions internationales, mène une propagande habile dans le pays pour faire accréditer l'idée que ses revendications sont relativement modestes, et qu'elles se limiteraient en fait à une simple participation au gouvernement et à l'administration. Le but visé est d'accentuer la démoralisation des FAR et de gagner à sa cause une population lassée de la guerre.

Les militants de la CDR (Coalition pour la défense de la république) et des jeunesse du MRNDD (Mouvement républicain national pour le développement et la démocratie) s'en prennent de plus en plus violemment au gouvernement accusé de trahison, et aux *Tutsi*. Ces radicaux, hostiles à la rébellion, pourraient être tentés de refaire l'union des *Hutu* en provoquant des incidents ethniques débouchant sur une chasse aux *Tutsi*.

La conséquence en serait une remise en cause des accords d'Arusha, et une reprise des combats pouvant déboucher sur une guerre civile généralisée.

Quant au Groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN), supervisé par le secrétaire général adjoint de l'OUA, le FPR a obtenu une première satisfaction avec la nomination, à sa tête, d'un officier nigérian. Les premiers contingents sénégalais et zimbabwéen devraient arriver, respectivement, les 3 et 4 août. De son côté, le Nigéria n'a fourni aucune précision sur le sien, et l'Egypte n'a toujours pas annoncé officiellement sa participation.

Toutefois, en dépit de l'accord intervenu à Addis Abéba pour la mise en place du GOMN, l'avenir reste incertain.

L'attitude du FPR demeure ambiguë. Un respect du cessez-le-feu de sa part pourrait signifier :

* qu'il entend obtenir des avantages substantiels lors des futures négociations, et cela sans recourir aux élections dont il sortirait fatalement marginalisé ;

* qu'il attend un départ des éléments français pour lancer à nouveau une vaste offensive, que les FAR, en raison de leur faible combativité, auraient le plus grand mal à contrecarrer. Il semble que la prise de Byumba demeure l'objectif principal du FPR.

A noter que l'accord intervenu à Addis Abéba concernant les règles de conduite du GOMN, stipule que les observateurs pourront se déplacer sur l'ensemble du territoire rwandais, sans aucune restriction.

La délégation rwandaise n'est pas parvenue à obtenir l'extension de cette mission aux confins ougandais, où la dissidence dispose de facilités octroyées par les autorités de Kampala.

724